



## COMPTE RENDU du CONSEIL MUNICIPAL en date du VENDREDI 17 NOVEMBRE 2017

*Date de convocation* 10 novembre 2017

**Étaient présents** : MM. DUBOIS Pierre, MAUBOUSSIN Rémy, Mmes RIVOL Fabienne, BOULARD Christelle, RAYNAUD Magali, Adjointes ; MM. BONSERGENT Damien & BERTHO Yves et Mme BRESTEAU Aude  
Formant la majorité des membres en exercice

**Absents et excusés** : Mmes CERVellini Chantal (pouvoir à M. Mauboussin), DEGROUAS Marie-Jeanne et M. ROBIN Olivier

**Absent** : M. MONGUILLON Julien

Madame Marie-Christine RAYNAUD, attachée territoriale assistait également à la séance.

Monsieur Pierre DUBOIS, Maire, ouvre la séance à 18h30 dans la salle du conseil municipal; Il procède à l'appel des membres du conseil municipal.

Le Conseil Municipal a désigné Mme Fabienne RIVOL, secrétaire de séance.

Monsieur DUBOIS rappelle l'ordre du jour :

- \* Modification des statuts de la 4CPS
- \* Approbation du rapport de la CLECT
- \* Orientations budgétaires 2018
- \* Permanences pour la distribution des sacs marqués (janvier 2018)
- \* Mise à jour de la régie de recettes
- \* Décisions Modificatives n°3 BP 2017
- \* Affaires et questions diverses (locatifs, cantine, mairie, chalets,...)

### **1/ Modification des statuts de la 4CPS**

Monsieur le Maire expose aux membres du conseil municipal que le conseil communautaire a décidé lors de sa dernière séance de modifier ses statuts afin, d'une part, de procéder à une réécriture des statuts en conformité avec le Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T.), et d'autre part, de se prononcer sur le choix des compétences optionnelles exercées par la 4CPS au 1er janvier 2018, conformément à la Loi NOTRe,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L. 5211-17 et L. 5214-16, L. 5214-23-1,

Vu le rapport de Monsieur le Maire,

Considérant la délibération du Conseil Communautaire en date du 6 novembre 2017 décidant la modification des statuts de la communauté de communes de la Champagne Conlinoise et du Pays de Sillé, notifiée le 8 novembre 2017 aux communes adhérentes,

Vu la proposition de statuts de la 4CPS au 1<sup>er</sup> janvier 2018,

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,**

- Décide de *refuser* par 1 voix pour, 3 voix contre, 5 abstentions, de modifier les statuts de la communauté de communes de la Champagne Conlinoise et du Pays de Sillé comme suit à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018 :

ANCIENNE REDACTION	NOUVELLE REDACTION
<p><b>I. Compétences obligatoires</b></p> <p><b><u>I-1 Aménagement de l'espace</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire ; <i>L'intérêt communautaire figure en annexe aux présents statuts</i></li><li>• Schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur.</li><li>• Plan local d'urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale.</li></ul> <p><b><u>I-2 Développement économique et tourisme</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 du CGCT</li><li>• Création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire.</li><li>• Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire. <i>Les actions sont précisées en annexe aux présents statuts</i></li><li>• Promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme ;</li></ul> <p><b><u>I-3 Aires d'accueil des gens du voyage</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage.</li></ul> <p><b><u>I-4 Déchets</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés.</li></ul> <p><b>II. Compétences optionnelles</b></p> <p><b><u>II-1 Protection et Mise en Valeur de l'Environnement</u></b> <u>Sur le périmètre de la communauté de communes de la Champagne Conlinoise</u></p> <ul style="list-style-type: none"><li>○ Actions d'intérêt communautaire pour la protection et la mise en valeur de l'environnement, le cas échéant dans le cadre de schémas départementaux et soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie. <i>Sont d'intérêt communautaire les actions dont la liste figure en annexe aux présents statuts :</i></li></ul> <p><b><u>II-2 Culture et Sport</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Construction, entretien et fonctionnement d'équipements</li></ul>	<p><b>I. Compétences obligatoires</b></p> <p><b><u>I-1 Aménagement de l'espace</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire :</li><li>• Schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur ;</li><li>• Plan local d'urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale ;</li><li>• Zones d'aménagement concerté d'intérêt communautaire : <i>Sont d'intérêt communautaire les zones dont la liste figure en annexe aux présents statuts</i></li></ul> <p><b><u>I-2 Développement économique et tourisme</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 du CGCT</li><li>• Création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ;</li><li>• Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire <i>Sont d'intérêt communautaire les actions dont la liste figure en annexe aux présents statuts</i></li><li>• Promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme ;</li></ul> <p><b><u>I-3 GEMAPI</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations, dans les conditions prévues à l'article L. 211-7 du Code de l'environnement</li></ul> <p><b><u>I-4 Aires d'accueil des gens du voyage</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage et des terrains familiaux locatifs définis aux 1° à 3° du II de l'article 1er de la loi n° <a href="#">2000-614</a> du 5 juillet 2000 relative à l'accueil et à l'habitat des gens du voyage ;</li></ul> <p><b><u>I-5 Déchets</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés.</li></ul> <p><b>II. Compétences optionnelles</b></p> <p><b><u>II-1 Protection et Mise en Valeur de l'Environnement</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Actions d'intérêt communautaire pour la protection et la mise en valeur de l'environnement, le cas échéant dans le cadre de schémas départementaux et soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie. <i>Sont d'intérêt communautaire les actions dont la liste figure en annexe aux présents statuts</i></li><li>• Elaboration, mise en œuvre et suivi d'un Plan Climat Air Energie territorial (PCAET)</li></ul> <p><b><u>II-2 Sport</u></b></p>

culturels et sportifs d'intérêt communautaire et d'équipements de l'enseignement préélémentaire et élémentaire d'intérêt communautaire ;

*Sont d'intérêt communautaire les actions dont la liste figure en annexe aux présents statuts*

### **II-3 Actions Sociale**

#### **Sur le périmètre de la communauté de communes de la Champagne Conlinoise**

- **Action sociale d'intérêt communautaire.**

*Sont d'intérêt communautaire les actions dont la liste figure en annexe aux présents statuts :*

### **II-4 Politique du logement et du cadre de vie**

#### **Sur le périmètre de la communauté de communes du Pays de Sillé**

*Sont d'intérêt communautaire les actions dont la liste figure en annexe aux présents statuts*

### **II-5 Création, aménagement et entretien de la voirie**

#### **Sur le périmètre de la communauté de communes du Pays de Sillé**

*Sont d'intérêt communautaire les actions dont la liste figure en annexe aux présents statuts*

## **III. Compétences facultatives**

### **III-1 Développement économique & touristique**

- Création, aménagement, entretien et gestion de biens immobiliers à vocation économique d'intérêt communautaire, non compris les commerces.

*La liste des biens immobiliers d'intérêt communautaire est précisée dans les annexes aux présents statuts.*

### **III-2 Santé**

#### **Sur le périmètre de la communauté de communes du Pays de Sillé**

- Maisons médicales

### **III-3 Emploi**

#### **Sur le périmètre de la communauté de communes du Pays de Sillé**

- . Espace emploi
- . Action de promotion et d'animation :
  - . Maison de l'emploi
  - . Permanence d'accueil, d'information et d'orientation (PAIO)

### **III-4 Assainissement**

- Service Public de l'Assainissement Non Collectif
  - . « Gestion du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC), en régie ou par délégation, qui

## **1. Développement et aménagement sportif de l'espace communautaire**

- Construction, aménagement, entretien et gestion des équipements sportifs d'intérêt communautaire

*Sont d'intérêt communautaire les équipements dont la liste figure en annexe aux présents statuts*

### **II-3 Actions Sociale**

- Action sociale d'intérêt communautaire

*Sont d'intérêt communautaire les actions dont la liste figure en annexe aux présents statuts*

/

/

## **III. Compétences facultatives**

### **III-1 Développement touristique**

- Construction, aménagement, entretien et gestion des sites et/ou d'équipements touristiques dont la liste suit :
  - le site de Sillé Plage à Sillé-le-Guillaume dont le camping de la Forêt à Sillé Plage
- Création et entretien du balisage des sentiers de randonnées pédestres dont la liste suit :
  - . Circuit intercommunal de randonnée de la Champagne Conlinoise
  - . Circuit pour personnes à mobilité réduite sur la commune de Tennie

### **III-2 Santé**

- La Maison de Santé Pluridisciplinaire à Sillé-le-Guillaume

### **III-3 Culture**

- Construction, aménagement, entretien et gestion de la Maison de la Musique à Sillé-le-Guillaume
- Interventions musicales en milieu scolaire

### **III-4 Scolaire**

- Equipement en matériel et fournitures pédagogiques du Réseau d'Aide Spécialisé des Enfants en Difficultés

### **III-5 Emploi**

- Action de promotion et d'animation pour l'emploi :
  - . Mission Locale
  - . Espace emploi à Sillé-le-Guillaume

### **III-6 Assainissement**

- Service Public de l'Assainissement Non Collectif
  - . Gestion du Service Public d'Assainissement Non Collectif

exercera le contrôle technique de la conception, de la réalisation, du bon fonctionnement, de la bonne déconnexion et dans le cadre de cessions immobilières, des ouvrages d'assainissement autonomes.

. Gestion de programme(s) d'aide(s) pour la réhabilitation des installations d'assainissement non collectif prescrite dans le document de contrôle »

### **III-5 Informatique et numérique**

#### **Sur le périmètre de la communauté de communes de la Champagne Conlinoise**

- Actions d'intérêt communautaire en faveur de l'équipement informatique et numérique du territoire

*Sont d'intérêt communautaire les actions dont la liste figure en annexe aux présents statuts*

### **III-6 Incendie et secours**

#### **Sur le périmètre de la communauté de communes de la Champagne Conlinoise**

- Financement des contingents communaux au Service Départemental d'Incendie et de Secours.

### **III-7 Politiques contractuelles**

- Participation à des politiques contractuelles avec des partenaires institutionnels comme le Département, la Région ou l'Union Européenne

(SPANC), en régie ou par délégation, qui exercera le contrôle technique de la conception, de la réalisation, du bon fonctionnement, de la bonne déconnexion et dans le cadre de cessions immobilières, des ouvrages d'assainissement autonomes.

. Gestion de programme(s) d'aide(s) pour la réhabilitation des installations d'assainissement non collectif prescrite dans le document de contrôle

### **III-7 Informatique et numérique**

- Déploiement de la fibre optique : Etablissement et exploitation d'infrastructures et de réseaux de communications électroniques prévus à l'article L 1425-1 du CGCT
- Espaces numériques : Cybercentres/Cyberbase/Cybers Relais et espace co-working

### **III-8 Incendie et secours**

- Financement des contingents communaux au Service Départemental d'Incendie et de Secours.

### **III-9 Politiques contractuelles**

- Participation à des politiques contractuelles avec des partenaires institutionnels comme le Département, la Région ou l'Union Européenne

## **2/ Approbation du rapport de la CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées)- Attributions de compensation de droit commun**

Vu le courrier de notification du rapport 2017 de la CLECT adressé par Monsieur le Président de la Communauté de communes de la Champagne Conlinoise et du Pays de Sillé,

Considérant que ce rapport doit être soumis à l'approbation de l'ensemble des conseils municipaux des 25 communes membres,

Considérant que pour les attributions de compensation de droit commun ledit rapport doit être adopté à la majorité qualifiée des communes membres (la moitié des communes représentant les deux tiers de la population de l'E.P.C.I. ou les deux tiers des communes représentant la moitié de la population de l'E.P.C.I.),

Considérant que la C.L.E.C.T. a traité les flux financiers engendrés par les transferts de compétences effectués au 1<sup>er</sup> janvier 2017, à savoir le transfert des zones d'activités, l'extension du Plan Local d'Urbanisme au territoire de l'ex CCPS, le transfert de l'Office de Tourisme à la 4CPS, le transfert des dépenses liées à la politique vis-à-vis des associations sportives sur le territoire de l'ex 4C aux communes membres,

Vu le Code général des impôts,

Vu le Code général des Collectivités Territoriales,

Vu le rapport 2017 d'évaluation des charges transférées adopté à l'unanimité par la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées le 12 octobre 2017,

Considérant qu'il convient que chaque conseil municipal se prononce sur le rapport de la CLECT de la 4CPS en date du 12 octobre 2017,

Les membres du Conseil Municipal décident après délibération :

- . **D'APPROUVER** le rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées 2017 de la 4CPS joint à la présente délibération,
- . De **NOTIFIER** cette décision à Monsieur le Président de la 4CPS.

### **3/ Orientations Budgétaires 2018**

M. le Maire invite l'ensemble des élus à proposer les dépenses d'investissement pour le prochain exercice ; Sont recensées :

La création d'un citystade ; Une table de tennis de table extérieur ; Un panneau d'affichage lumineux ; Acquisition de panneaux (sens interdit,...) ; L'aménagement du vestiaire ; Extension du réseau d'assainissement ; l'aménagement du cimetière (columbarium, jardin du souvenir) ; la réfection de la peinture extérieure du restaurant scolaire ; l'aménagement de la parcelle du lotissement de la cassine ; jeux pour la cour de l'école ; la réfection extérieure des chalets

Une analyse de ces dépenses sera faite par la commission finances pour la préparation du budget communal 2018.

### **4/ Permanences pour la distribution des sacs marqués**

Cette année, la distribution des sacs marqués pour la collecte des ordures ménagères se déroulera en janvier ; 2 permanences seront tenues les samedi 6 et 13 janvier 2018 de 9h à 12h à la mairie ; les habitants pourront aussi retirer leurs sacs lors des horaires d'ouverture du secrétariat (les semaines 2 -3 et 4)

Seront présents :

Samedi 6 : MM. Dubois Mauboussin, Bonsergent et Mme Raynaud

Samedi 13 : MM. Dubois, Mauboussin et Bertho

### **5/ Mise à jour de la régie de recettes**

M. le Maire fait part du mail de la Trésorerie rappelant que la régie actuelle encaisse des produits non prévus dans l'arrêté constitutif de celle-ci ; par conséquent, il convient de mettre à jour cette régie et préciser que la régie encaisse les produits suivants :

- photocopies ;
- locations de la salle, la cantine et les chalets.

Egalement, un suppléant doit être nommé ; le CM désigne Mme Fabienne Rivol suppléante de Mme Raynaud, régisseur de recettes.

### **6/ Décisions Modificatives n° 3 – BP 2017**

Sur proposition de Monsieur le Maire,

Compte tenu de la nécessité de changer de lave-vaisselle à la cantine, et,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de procéder aux modifications de crédits suivantes :

Objet	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
Lave-vaisselle cantine	art.D2313-20: 2.200 €	art.D2188-16: 2.200 €

### **7/Crédits alloués pour le Noël des écoles**

M. le Maire rappelle qu'en 2015, un crédit de 9€/ élève avait été alloué à titre exceptionnel ; en 2016, les 9€ ont été reconduits.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de reconduire la somme de 9€ / élève pour le Noël des écoles.

52 élèves sont présents à l'école de Lavardin, soit des crédits d'un montant maximum de 468 € pour Noël 2017.

### **4/ Affaires diverses**

Sapeurs-Pompiers de Conlie:

M. le Maire informe les élus qu'il est invité par l'amicale des pompiers de Conlie à la cérémonie de la Ste Barbe le samedi 9 décembre à partir de 17h30.

Radio Fréquence Sillé - émission consacrée aux communes :

M. le Maire informe les élus qu'il est sollicité par la radio Fréquence Sillé pour participer à une émission consacrée aux communes et à leurs élus.

A l'unanimité, les membres du CM souhaitent que M. le Maire participe à cette émission.

Tour de table des Elus :

Pierre DUBOIS donne lecture du courrier des députés LREM Mme Pascale Fontenel-Personne et M. Damien Pichereau concernant leurs présences lors du congrès départemental des Maires de la Sarthe le 21 octobre dernier

Rémy MAUBOUSSIN précise que le lampadaire solaire pour le chemin piétonnier est commandé ; demande de fixer une date pour l'inauguration des travaux de mise en sécurité de la rue Fernand Poignant ; après consultation, celle-ci est fixé au samedi 16 décembre à 11h, rendez-vous à la mairie (les entrepreneurs, le bureau d'études ainsi que les partenaires financiers seront invités) ; la zone 30 peut être étendue à la rue des étangs : un arrêté du Maire devra préciser celle-ci

Fabienne RIVOL rappelle que la population est déçue concernant l'absence de fleurs dans les parterres et qu'il convient de valider, au plus tôt, les devis présentés au moins pour les massifs. Concernant, le fleurissement de l'aire de jeux, celui-ci est prévu pour Mars 2018

Mme Rivol est chargée de contacter l'entreprise afin de réaliser ces massifs pour la fin du mois.

Aude BRESTEAU a loué les locaux de la cantine scolaire et fait part de sa déception quant à son entretien (sols, matériel de cuisine, faïence, vaisselle...) une note sera établie pour rappeler les obligations d'entretien de matériel et des locaux.

Séance levée à 20 heures.